

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Bioracs S.A., en liquidation, Morges**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 05.05.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **29.06.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Henry Gros, liquidateur, Bioracs S.A., c/o Fiduconsult Golay SA, avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée art. 745 CO

Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt,
Etude des Notaires
1005 Lausanne

(05039406)